

AIDES AUX TRAVAUX

Vous avez un projet de rénovation de votre logement, d'isolation thermique, de travaux d'adaptation en vieillissement ou handicap ?

Des aides majorées sont possibles jusque 2025 !

La Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole a choisi Urbanis pour vous accompagner.

Prenez contact avec l'équipe d'Urbanis pour une étude gratuite de votre projet au :

• 03 27 30 04 05

• ou par mail : opahru.bbfl@urbanis.fr

ATTENTION :
Vous êtes propriétaires occupants,
munissez vous de votre dernier avis
d'imposition !



PROPRIÉTAIRES BAILLEURS : FORMULAIRES DE DÉCLARATION

Vous pouvez vous rendre directement en mairie, ou [télécharger](#) sur le site de votre commune ou de Valenciennes Métropole les formulaires suivants :

- Déclaration de mise en location
- Autorisation de division d'un immeuble en logements

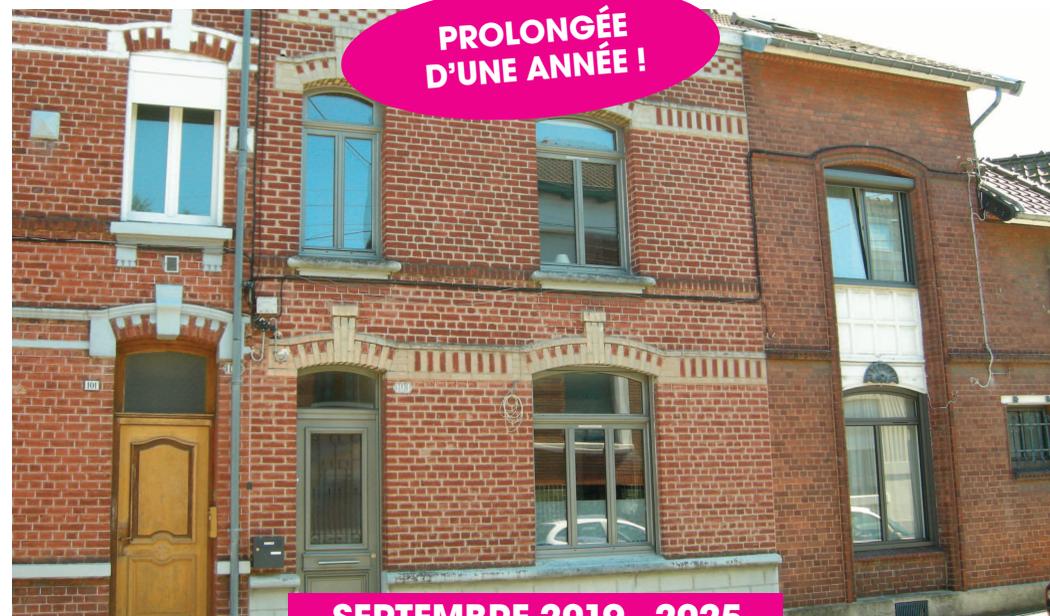
Vous pouvez également contacter URBANIS pour plus de renseignements.

OPAH-RU BLEUSE-BORNE / FAUBOURG DE LILLE

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

VALENCIENNES - ANZIN - BRUAY-SUR-L'ESCAUT

**PROLONGÉE
D'UNE ANNÉE !**



SEPTEMBRE 2019 - 2025

**AVEC VALENCIENNES METROPOLE,
BÉNÉFICIEZ D'AIDES
EXCEPTIONNELLES POUR
AMÉLIORER VOTRE HABITAT**



L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain **Bleue Borne / Faubourg de Lille** est une intervention initiée par Valenciennes Métropole, en partenariat avec l'Etat, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), les communes de Valenciennes, Anzin, Bruay-sur-l'Escaut et le groupe Tisserin.

DES AIDES EXCEPTIONNELLES POUR AMÉLIORER VOTRE HABITAT

Ce dispositif incitatif vise à aider **les propriétaires occupants et bailleurs** à **réaliser des travaux** en proposant une assistance administrative, technique, financière et fiscale **gratuite**.

Il concerne les logements construits depuis plus de 15 ans, localisés dans le périmètre de l'OPAH-RU (voir carte ci-contre), pour les travaux :

- >> de réhabilitation complète
 - >> d'adaptation au handicap ou à la dépendance
 - >> d'économie d'énergie
 - >> de ravalement des façades (uniquement dans certaines rues du périmètre)
- Bénéficiez de conseils personnalisés en matière :**
- >> d'amélioration thermique des logements
 - >> d'aides et avantages fiscaux liés aux travaux

UN ACCOMPAGNEMENT DES BAILLEURS DANS LEURS DEMARCHES

Une assistance gratuite est prévue pour conseiller les propriétaires :

- >> dans leurs **projets de travaux locatifs**
- >> dans leur obligation de **déclarer en mairie et sous 15 jours la mise en location d'un logement**
- >> dans leur obligation de **demander en mairie l'autorisation de diviser un immeuble**



EXEMPLES DE FINANCEMENT

PROPRIÉTAIRE BAILLEUR :

Son projet : réhabilitation globale avec isolation thermique et mise en location en loyer conventionné
Le budget travaux : 88 000 euros TTC
Subventions : 53 500 euros
 ANAH, Valenciennes Métropole, Région **soit 60% des travaux subventionnés.**

Un taux de réduction d'impôts pouvant atteindre 65%.

PROPRIÉTAIRE OCCUPANT :

Son projet : remplacement et isolation de la toiture, isolation des murs par l'extérieur, mise en place d'une VMC
Le budget travaux : 34 000 euros TTC
Subventions : 29 000 euros
 ANAH, Valenciennes Métropole, Région **soit 85% des travaux subventionnés.**

Grâce au partenariat avec le groupe Tisserin, un préfinancement des subventions est possible, ainsi que la mobilisation d'un prêt à taux zéro pour le financement de votre reste à charge.

ATTENTION :
 Les travaux ne doivent pas commencer avant accord des organismes financeurs et doivent être réalisés par des professionnels RGE

VALENCIENNES - ANZIN - BRUAY-SUR-L'ESCAUT

